



## La 9<sup>e</sup> édition de « Créatrices d'Avenir » est lancée !

Femmes entrepreneures : à vos candidatures !

Pour la 9<sup>e</sup> année consécutive, le plus grand concours d'Ile-de-France dédié à l'entrepreneuriat des femmes lance le top départ des candidatures pour trouver la « Créatrice d'Avenir » ainsi que les cinq créatrices marquantes de l'année.

A la clé pour les futures lauréates de « Créatrice d'Avenir » : une visibilité médiatique et 60 000 € de dotation globale dont 30 000 € en numéraire et 30 000 € en accompagnement ou en nature délivrés par les partenaires du concours (mise en réseau, mentorat, formation, billets d'avion pour de la prospection à l'international...).

**Nouveauté cette année : les finalistes seront coachés en vue de leur pitch devant le jury final !**

Les candidatures sont ouvertes du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2019 sur [www.creatricesdavenir.com](http://www.creatricesdavenir.com)

### Les entrepreneures franciliennes à l'honneur

Si l'entrepreneuriat des femmes n'a cessé d'augmenter lors de la dernière décennie, il reste encore du chemin à parcourir pour arriver à l'égalité professionnelle dans le champ de la création d'entreprise. **Le taux de femmes entrepreneures peine en effet à dépasser les 40% avec une sous-représentation très forte dans certains secteurs porteurs, innovants, à connotation masculines, ou sur certains territoires.**

Organisé par Initiative Ile-de-France, premier réseau associatif de financement et d'accompagnement des entrepreneurs franciliens, ce concours de référence au sein de l'écosystème dédié à l'entrepreneuriat des femmes entend à la fois **mettre en valeur les femmes qui osent entreprendre** et **donner l'envie aux autres de se lancer.**

### Six trophées pour valoriser l'audace et la diversité de l'entrepreneuriat des femmes

La cérémonie de remise des trophées qui se tiendra en décembre prochain récompensera six femmes ayant créé ou repris une entreprise en Ile-de-France.

Pour démontrer que les femmes entreprennent là où on ne les attend pas toujours, et aller au-delà des préjugés à leur encontre, le concours « Créatrices d'Avenir » propose 5 catégories à ses candidates :

- « **Audace** » dédiée aux femmes ayant créé une entreprise dans un secteur non-traditionnellement féminin ;
- « **Entreprise responsable** » dédiée aux femmes ayant créé une entreprise conciliant activité économique et responsabilité sociale ou environnementale ;
- « **Innovation** » dédiée aux femmes ayant créé une entreprise s'inscrivant dans une démarche innovante au sens large ;
- « **Quartier** » dédiée aux femmes issues d'un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) ayant créé une entreprise ;
- « **Savoir-faire** » dédiée aux femmes ayant créé une entreprise mettant à l'honneur une technique de fabrication spécifique.

Comme chaque année, les projets des 15 finalistes « Créatrices d'Avenir » seront soumis du 12 novembre au 20 novembre 2019 sur les réseaux sociaux au **vote du public** qui élira la plus prometteuse d'après lui.

### Un concours soutenu par des partenaires publics et privés de référence

« Créatrices d'Avenir » bénéficie du soutien financier et opérationnel des principaux acteurs publics et privés du développement économique et social d'Ile-de-France, à savoir : la Préfecture de Paris et d'Ile-de-France, Bpifrance, la Région Ile-de-France à travers le fond social européen, Groupama Paris-Val-de-Loire, Neuflyze OBC, Air France, la Chambre de Commerce et d'Industrie Paris Ile-de-France, le Mouvement des entrepreneurs sociaux et le magazine Maxi.

### Contacts presse

**Agence Edifice** Etienne Richet - Tél. +33 (0)7 85 89 64 57 - Mail : [etienne@edifice-communication.com](mailto:etienne@edifice-communication.com)

Laëtitia Guittard - Tél. +33 (0)6 76 13 71 55 - Mail : [laetitia@edifice-communication.com](mailto:laetitia@edifice-communication.com)

**Initiative IDF** Nadège Hammoudi - Tél. : +33 (0)6 07 16 96 23 - Mail : [nadege.hammoudi@initiative-iledefrance.fr](mailto:nadege.hammoudi@initiative-iledefrance.fr)

## Informations pratiques

### Les dates clés de « Créatrices d'Avenir »

- Ouverture des candidatures..... 1<sup>er</sup> juin 2019
- Clôture des candidatures..... 30 septembre 2019
- Jury de sélection ..... 5 novembre 2019
- Vote du Public ..... 12 au 20 novembre 2019
- Audition des finalistes ..... 21 novembre 2019
- Cérémonie de remise des trophées..... Décembre 2019

### Qui peut candidater ?

Toute femme ayant créé ou repris une entreprise dont :

- le siège social est situé en Ile-de-France,
- au moins 50% des parts (des voix pour les associations) sont détenues par une ou plusieurs femmes, et la dirigeante (présidente pour les associations) est une femme,
- les statuts ont été déposés (pour les sociétés et associations) ou la demande d'immatriculation a été réalisée (pour les entreprises individuelles) avant le 30 septembre 2019,
- et le projet s'inscrit dans au moins une des catégories du concours.

### Comment candidater ?

Les créatrices candidatent sur [www.creatricesdavenir.com](http://www.creatricesdavenir.com)

### En savoir plus sur « Créatrices d'Avenir »

Retrouvez plus d'informations sur « Créatrices d'Avenir » : [www.creatricesdavenir.com](http://www.creatricesdavenir.com)

Découvrez les lauréates des précédentes éditions : [www.creatricesdavenir.com/laureates](http://www.creatricesdavenir.com/laureates)

Suivez « Créatrices d'Avenir » sur :

- Twitter : [@CreadAvenir](https://twitter.com/CreadAvenir)
- Facebook : [www.facebook.com/ConcoursCreatricesdAvenir](https://www.facebook.com/ConcoursCreatricesdAvenir)
- LinkedIn : [www.linkedin.com/showcase/creatricesdavenir](https://www.linkedin.com/showcase/creatricesdavenir)
- Instagram : [www.instagram.com/creatricesdavenir2019](https://www.instagram.com/creatricesdavenir2019)

« Créatrices d'Avenir » est organisé par :

Avec le soutien de :



Créatrices d'Avenir est cofinancée par le fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel 2014-2020



Mouvement des Entreprises de France  
MEDEF Ile-de-France

## A propos d'Initiative Ile-de-France

Initiative Ile-de-France est le premier réseau associatif francilien d'accompagnement, de financement et d'hébergement des entrepreneurs. Il a permis de créer et maintenir plus de 5 200 emplois en 2017, en accompagnant près de 2 300 nouveaux entrepreneurs. Les entreprises accompagnées enregistrent un taux de pérennité de 93% à trois ans après leur création, contre un taux national de 66% (source INSEE), témoignant d'une réelle qualité de service apportée aux porteurs de projet. **En savoir plus sur** [www.initiative-iledefrance.fr](http://www.initiative-iledefrance.fr)

## Contacts presse

**Agence Edifice** Etienne Richet - Tél. +33 (0)7 85 89 64 57 - Mail : [etienne@edifice-communication.com](mailto:etienne@edifice-communication.com)

Laëtitia Guittard - Tél. +33 (0)6 76 13 71 55 - Mail : [laetitia@edifice-communication.com](mailto:laetitia@edifice-communication.com)

**Initiative IDF** Nadège Hammoudi - Tél. : +33 (0)6 07 16 96 23 - Mail : [nadege.hammoudi@initiative-iledefrance.fr](mailto:nadege.hammoudi@initiative-iledefrance.fr)